

23.09.2014 - 14:34 Uhr

«Nous sommes des prestataires universels» - première manifestation parlementaire de Swisscable: service public à la pointe de l'innovation et forte concurrence

Berne (ots) -

Lors de sa première manifestation parlementaire nationale organisée à Berne, Swisscable a expliqué comment les entreprises de réseau câblé ont hissé l'infrastructure suisse de télécommunications au plus haut niveau de modernité en leur qualité de moteurs de l'innovation. Ils assurent depuis des décennies un service universel de premier ordre. Devant les parlementaires rassemblés, l'association économique des 220 entreprises suisses de réseau câblé a rappelé que la concurrence équitable dans le domaine des télécommunications avait besoin d'un solide soutien politique et ne devait pas être freinée par une réglementation excessive.

Le nouveau président de Swisscable, Pierre Kohler, ancien Conseiller national et maire de Delémont, a expliqué devant les parlementaires l'importance des entreprises de réseau câblé pour le fonctionnement de la concurrence et le service universel. Pierre Kohler a souligné le travail de pionnier effectué par les membres de Swisscable et leur lutte contre la monopolisation, la réglementation excessive et en faveur d'un service durable: «Il est évident que nous rejetons strictement toute réglementation supplémentaire et toutes solutions législatives à validité générale avantageant en réalité les entreprises étatiques.»

Des entrepreneurs novateurs garantissent le service universel

La stratégie de Swisscable vise à soutenir les petites et moyennes entreprises privées qui sont l'épine dorsale de l'économie nationale dans le domaine des télécommunications car ce sont elles qui génèrent ainsi de la richesse dans les régions et les villages. Pierre Kohler insiste sur ce point: «Des centaines de milliers de clients satisfaits sont le meilleur argument contre des exigences étatiques trop puissantes.» Il s'oppose aussi à la tentative visant à définir le «Service public» dans un article constitutionnel. Pierre Kohler souligne que le Conseil fédéral a raison de ne pas vouloir une telle définition. «Les entreprises de réseau câblé prouvent en effet chaque jour que le service universel fonctionne. Il n'est pas nécessaire de le définir en plus dans la Constitution.» Le Conseil des Etats délibèrera sur cette question le 25 septembre 2014.

Le «réseau câblé», moteur de l'innovation

Simon Osterwalder, directeur de Swisscable, a expliqué le service public numérique et la façon dont les entreprises de réseau câblé le garantissaient dans toute la Suisse, agissant ainsi comme de véritables moteurs de l'innovation. Simon Osterwalder a précisé que les entreprises de réseau câblé jouaient un « rôle décisif » dans la concurrence entre les infrastructures de télécommunication. L'évolution historique montre que ce sont les réseaux câblés privés qui ont rendu possible la desserte en haut débit à la pointe de la modernité sur tout le territoire dont bénéficie actuellement la Suisse. Entre 1950 et la fin du millénaire, la Suisse était dominée par une « monoculture de l'approvisionnement » par l'ancienne entreprise PTT. C'est exactement l'inverse depuis la libéralisation : Swisscom se contente de réagir en permanence aux innovations portées sur le marché par les réseaux câblés. « Dans le cadre des discussions politiques, il est donc temps que nous rappelions qui sont les véritables moteurs de l'innovation dans notre branche. On comprend dans ce cas que l'équité de la concurrence et le principe d'égalité des chances pour tous les acteurs du marché doivent être demandés en permanence au niveau politique. »

Swisscable est l'association économique des entreprises suisses de télé-réseau. Elle regroupe 220 sociétés de câblo-opérateurs - aussi bien privées que publiques - desservant environ 2.7 millions de foyers en services radio, TV, HDTV, Internet, de téléphonie et autres.

Contact:

Pierre Kohler, président de Swisscable ; tél. +41 79 328 24 04

Dr Simon Osterwalder, directeur de Swisscable, tél. +41 79 440 43 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010502/100761879> abgerufen werden.